

Une délaissée

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **44 (1906)**

Heft 28

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-203505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Une délaissée.

Nous étions, l'autre jour, rue de la Tour. Il y avait quelque temps déjà que l'occasion ne nous avait conduit dans ce quartier. Un petit bonjour, en passant, à la vieille tour, était tout indiqué.

Pour être à jamais à l'abri des démolisseurs, ensuite d'une décision du Conseil communal et du classement officiel, elle n'en est pas plus fière, la bonne vieille. On a dégagé ses abords, on lui a donné de l'air, et sur son minuscule trottoir circulaire — pourquoi ce trottoir ? — elle ressemble à une colossale pièce de pâtisserie posée dans une soutasse. Mais, hélas, l'air qu'on a donné à son pied, on l'a enlevé à son sommet. Des maisons l'entourent, presque aussi hautes qu'elle. Ces bâtisses dérobent la tour aux regards et ont à jamais annihilé le rôle intéressant qu'elle jouait dans la silhouette de la cité et qui fut une des raisons de son maintien.

En considération donc de la note pittoresque qu'elle donnait à l'aspect de cette partie de la ville, en considération de sa valeur archéologique, attestée par des spécialistes, on avait fini par lui pardonner, à la tour, de faire obstacle à la circulation et au développement du quartier.

Si tous n'étaient pas à même de comprendre toute la valeur historique et archéologique de la tour de l'Ale, chacun avait acquis enfin le sentiment qu'elle était plus et mieux qu'un « affreux cylindre de molasse » et, dans la retraite et la résignation de ses détracteurs, il y avait un peu de cette déférence que l'on a pour les vieilles gens et les vieilles choses qui ont joué un certain rôle, jadis.

Et puis, il y avait aussi quantité de belles promesses de la part des défenseurs de la tour. Rappelons, à ce propos, quelques passages du rapport que présenta, au Conseil communal, M. Schnetzler, au nom de la commission chargée de se prononcer sur la question de conservation ou de démolition.

De la valeur historique de la tour de l'Ale, ne retenons que son âge. Elle date, selon les uns, de l'année 1224 et serait ainsi plus ancienne que la Cathédrale et l'église de St-François; selon les autres, elle n'aurait été construite qu'au xv^{me} siècle.

Quant à sa valeur archéologique et architecturale, écoutons le rapport :

À l'extérieur, la tour forme un corps cylindrique, mesurant un diamètre de 8^m 05. La base de la tour va en s'élargissant en un talus qui avait un double but : celui de renforcer le pied de la tour à l'endroit le plus exposé et, en outre, de projeter les pierres tombant par les meurtrières contre les assaillants.

La tour de l'Ale a cinq étages. Les meurtrières des trois étages inférieurs présentent de larges rainures verticales de 6 à 7^{cm} de largeur sur une hauteur de 1^m 40 environ. Au quatrième étage, les ouvertures extérieures s'élargissent sensiblement et leur hauteur diminue. On monte d'étage en étage par des échelles. Le rez-de-chaussée a 2 meurtrières, le deuxième étage en a 3; le troisième, 4; le quatrième, 5; enfin, l'étage supérieur offre 6 grandes ouvertures en forme de créneaux.

... Il existait six portes donnant accès à la galerie extérieure de la tour, dont le sommet était très probablement couronné d'un ouvrage de bois saillant appelé hourd, destiné à recevoir des défenseurs, surplombant le pied de la maçonnerie et donnant une saillie très favorable à la défense.

Le plan Buttet, du commencement du xv^{me} siècle, représente la tour de l'Halle flanquée d'échauguettes ou bretèches fixes très saillantes.

... En pénétrant dans l'intérieur de la tour, nous constatons l'existence de cinq étages. Le mur circulaire est admirablement maçonné. À ras du sol son épaisseur est de 2 mètres environ; au quatrième étage, elle est de 1^m 26. À l'étage du sommet, le mur se réduit à un parapet de 60^{cm} de largeur.

M. A. Nef fait remarquer que la niche intérieure mesure 2^m 30 de hauteur jusqu'au sommet, et que des deux côtés de cette niche, il restait une place absolument suffisante pour l'installation d'escabeaux ou même de petits bancs destinés aux défenseurs de la tour.

Au troisième étage, on observe quatre meurtrières de forme très curieuse.

Voici, certes, nombre de choses fort intéressantes. Mais qui donc s'en doute, en dehors des archéologues? Et cependant, ce n'est pas pour eux seuls qu'on a conservé la tour de l'Ale, car voici ce qu'ajoute à ce sujet le rapport :

La conservation de cet édifice comporte, semble-t-il, sa restauration.

Ce que voudrait la commission, c'est une restitution, c'est l'image fidèle d'une tour féodale du xiii^e siècle, avec tout ou partie de ses défenses supérieures. Quel précieux enseignement pour la génération actuelle que cette leçon de choses! Quel enseignement vivant d'architecture militaire ce serait là!

La restitution de la galerie de bois saillante entourant le sommet sera sans doute la partie la plus délicate du travail.

À l'intérieur, de l'avis de M. Nef, les différents étages de la tour ne nécessiteront pas de travaux importants, à l'exception du rez-de-chaussée et de l'étage du sommet.

Et maintenant, qu'a-t-on fait de tout cela? Juste ce qu'il fallait pour justifier un peu le vote du Conseil communal décidant, en fin de compte, la conservation. Ce n'est pas suffisant.

Nous avons vu qu'il nous faut renoncer à tout jamais au rôle pittoresque de la tour dans la silhouette de la ville, puisqu'on a laissé de hautes maisons s'élever, qui la dérobent aux regards. Reste le côté archéologique. Le comité qui a pris l'initiative de la campagne en faveur de la conservation de la tour et les autorités qui l'ont appuyé, ont, en ceci, le devoir de tenir toutes leurs promesses.

Le public attend.

Quiproquo.

DANIEL Bonteint avait, dimanche dernier, une demi-douzaine de ses amis à sa table. Marié depuis six mois, il a trouvé le moyen de faire durer sa lune de miel au-delà des limites ordinaires, et il proclame bien haut son bonheur. Mme Bonteint étant allée à la cuisine surveiller les apprêts d'un plat doux, il avoua ingénument :

— Là où je me trouve le mieux, c'est dans les bras de ma chère petite femme!

Et les verres de s'entrechoquer à la santé de l'heureux couple, avec accompagnement de bravos à faire trembler les vitres.

— De qui donc porte-t-on la santé? demande madame du fond de sa cuisine.

— De vous, ma toute belle, lui répond ce pince-sans-rire de Frisolet, en courant au devant d'elle et en ajoutant, sans être entendu de la table: « Vous avez si bien retourné ce païen de Daniel qu'il nous a déclaré ne se trouver nulle part aussi bien qu'à l'église ».

Alors, Mme Bonteint se précipitant à la salle à manger :

— Mes amis, ne croyez pas un mot de ce que vient de vous dire mon adorable mari: depuis que nous sommes mariés, il n'y a été que deux fois, et encore la première fois il a dormi tout le temps et, la seconde, il est sorti avant la fin!

Sur le lac.

ALLONS-NOUS à la promenade,
Cher amour? le temps est si beau
Qu'on se croirait presque à Grenade,
Et j'ai là mon joli bateau:
Sur le lac aux ondes limpides
Je veux vous conduire en ce jour;
Ne baissez pas vos yeux timides,
Avec nous voguera l'amour.

Le ciel est bleu, l'onde paisible,
Nul frisson n'en frange le bord;
Sur sa tige longue et flexible
Le roseau lui-même s'endort.
Admirez cette belle teinte
Qui rôt les sommets altièrs;
Vous pouvez embarquer sans crainte
De mouiller vos chers petits pieds.

L'air est si pur que les deux rives
Paraissent vouloir se toucher;
Ainsi dans des étreintes vives
Les mains aiment se rapprocher.
Voulez-vous venir? l'heure est brève,
Court les instants délicieux
Où l'on a pour guider son rêve,
L'étoile, de si jolis yeux.

La barque lentement avance
Sur une nappe de velours,
Alors un doux rêve commence
Qu'on voudrait voir durer toujours.
Sur ce lac sans onde, sans grève,
Qu'on nomme la Félicité
Notre promenade s'achève
Bien loin de la Réalité.

Edouard Duvoisin.

Viens, Justine!

AVEZ-VOUS connu Criblette, le père Criblette, comme on l'appelait, quoiqu'il soit mort dans la peau d'un célibataire endurci? C'est lui qui se chauffait des parcelles de charbon trouvées dans les cendres que ses locataires jetaient au tas de ruclons, derrière la maison, et qui, sauf votre respect, baissait toujours sa culotte quand il s'asseyait à son bureau, afin de n'en pas user le drap. N'empêche que ces pratiques dont vous